



## Le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) Measles, Mumps, Rubella (MMR) Vaccine

### Protégez votre enfant. Faites le vacciner à temps.

S'il est vacciné à temps, votre enfant sera protégé toute sa vie contre de nombreuses maladies.

La vaccination a sauvé plus de vies au Canada au cours des 50 dernières années que toute autre mesure sanitaire.

### Qu'est ce que le vaccin ROR?

Le vaccin ROR protège contre la rougeole, les oreillons et la rubéole. Le vaccin contient des formes affaiblies des virus de la rougeole, des oreillons, de la rubéole qui ne causent pas la maladie. Le vaccin est approuvé par Santé Canada.

Le vaccin ROR est fourni gratuitement dans le cadre des vaccinations systématiques que reçoit votre enfant. Appelez votre professionnel de santé pour prendre un rendez-vous.

### Qui doit recevoir le vaccin ROR?

Le vaccin ROR est administré aux enfants en série de deux doses. La première dose est donnée à l'âge de 12 mois. Depuis le 1er janvier, 2012, l'administration de la deuxième dose du vaccin a été repoussée de l'âge de 18 mois à l'âge de 4 à 6 ans. Pour les enfants qui ont aussi besoin de la protection contre la varicelle, la deuxième dose de vaccin peut être donnée sous forme du vaccin combiné rougeole, oreillons, rubéole et varicelle (RORV). Pour plus d'informations sur le vaccin RROV, consultez [HealthLinkBC File n°14e Le vaccin contre la rougeole, les oreillons, la rubéole et la varicelle \(RROV\)](#).

Le vaccin est administré en même temps que les autres vaccinations faites pendant l'enfance.

Vaccin ROR	Âge de l'enfant au moment de la vaccination
1 <sup>e</sup> dose	12 mois
2 <sup>e</sup> dose	De quatre à six ans

Le vaccin ROR est aussi administré gratuitement aux personnes suivantes :

- les bébés âgés de 6 à 11 mois qui voyageront dans des pays où sévissent la rougeole, les oreillons ou la rubéole, ou dont on pense qu'ils ont été en contact avec quelqu'un qui a la rougeole ;
- les femmes en âge de procréer qui ne sont pas immunisées contre la rubéole ;
- les enfants les plus âgés et les adultes qui n'ont pas été immunisés ou n'ont pas de preuve d'immunisation contre la rougeole, les oreillons et la rubéole.

Il est recommandé que les personnes nées à partir de 1970 se fassent administrer 2 doses du vaccin. Ceci est surtout important pour les voyageurs.

Il est important de conserver des preuves de toutes les vaccinations reçues.

### Quels sont les avantages du vaccin ROR?

Le vaccin ROR est le meilleur moyen de se protéger contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, maladies graves et qui peuvent être mortelles.

Lorsque vous êtes vacciné, vous contribuez également à protéger les autres.

### Quelles sont les réactions potentielles au vaccin ROR?

La vaccination est très sécuritaire. Il vaut mieux se faire vacciner que d'attraper une seule de ces maladies.

Les réactions les plus courantes au vaccin incluent douleur, rougeur et gonflement du bras au point d'injection. Une faible fièvre, une éruption cutanée qui ressemble à la rougeole et une enflure des joues ou du cou peuvent survenir 7 à 12 jours après la vaccination. Les adolescentes et les femmes d'âge adulte peuvent ressentir des douleurs articulaires temporaires.

En cas de fièvre ou de douleur, on peut donner de l'acétaminophène ou du Tylenol®. Il ne faut PAS donner d'AAS ou d'aspirine aux moins de 20 ans, en raison des risques de syndrome de Reye.

Pour en savoir plus sur le syndrome de Reye, consultez la fiche [HealthLinkBC File n°84 Le syndrome de Reye](#).

Parmi les réactions plus graves, on peut compter les convulsions causées par la fièvre (environ 1 enfant sur 3 000), une baisse temporaire du nombre des cellules sanguines qui empêchent le saignement (environ un cas sur 30 000) et une encéphalite, une inflammation du cerveau

(dans un cas sur un million). Le risque de contracter une encéphalite suite à la rougeole est d'un cas sur 1 000, ce qui est beaucoup plus élevé qu'avec le vaccin.

Il est essentiel de rester à la clinique pendant un quart d'heure après la vaccination, car il existe un risque très rare d'une réaction allergique appelée anaphylaxie pouvant être fatale. Elle se manifeste par de l'urticaire, de la difficulté à respirer, une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Si vous présentez de tels symptômes après avoir quitté la clinique, appelez le **9-1-1** ou le numéro local des services d'urgence. Cette réaction peut être traitée et affecte moins d'une personne sur un million qui reçoivent le vaccin.

Il est essentiel de signaler toutes les réactions sévères ou inattendues à votre professionnel de santé.

### Qui ne doit pas recevoir le vaccin ROR?

Parlez à votre professionnel de santé si votre enfant :

- a déjà eu une réaction allergique potentiellement mortelle à une dose précédente du vaccin contre la rougeole, les oreillons, la rubéole ou la varicelle, ou n'importe quel composant du vaccin y compris la gélatine et la néomycine ;
- a un système immunitaire affaibli par une maladie ou un traitement médical;
- a eu une baisse de plaquettes, qui sont les cellules sanguines qui empêchent le saignement, après une dose précédente du vaccin ROR, sans qu'on puisse trouver une autre cause;
- a reçu une transfusion sanguine ou d'autres produits sanguins au cours des 12 derniers mois;
- est enceinte ou a l'intention de le devenir. Les femmes devraient éviter de tomber enceintes pendant le mois qui suit la vaccination ROR.

Il n'est pas nécessaire de retarder une vaccination à cause d'un rhume ou d'une autre maladie bénigne. Cependant, si vous avez des inquiétudes, parlez-en avec votre professionnel de santé.

### Que sont la rougeole, les oreillons et la rubéole?

La rougeole, les oreillons et la rubéole sont des maladies virales. Les virus sont facilement propagés par la toux et les éternuements. Vous pouvez être infecté en touchant une surface ou en respirant de l'air contaminé par le virus. Les virus peuvent aussi être propagés par le contact avec la salive d'une personne infectée, par exemple en partageant de la nourriture, des boissons ou des cigarettes, ou par le baiser.

**La rougeole**, entraîne de la fièvre, des éruptions cutanées, des symptômes qui ressemblent à ceux du rhume, les yeux rouges et irrités qui peuvent être sensibles à la lumière. La rougeole peut entraîner des infections de l'oreille ou des poumons (pneumonie). Parmi les complications plus sérieuses, survenant dans un cas sur 1 000, on compte l'encéphalite, une inflammation du cerveau. Ceci peut mener à des convulsions, à la surdité ou à des lésions cérébrales permanentes. Une personne sur 3 000 atteinte de la rougeole peut mourir de complications.

**Les oreillons** se manifestent par de la fièvre, des maux de tête, et une enflure des joues et des glandes salivaires. Les complications plus sérieuses incluent l'encéphalite. Environ une personne sur 20 souffrant d'oreillons fera aussi une méningite ourlienne, une infection de l'enveloppe du cerveau. Les oreillons peuvent causer aussi une surdité temporaire. La surdité permanente survient dans moins d'un cas sur 20 000. Dans un cas sur quatre, un homme adulte ou un adolescent peut avoir une enflure douloureuse des testicules.

**La rubéole** peut causer des complications sérieuses et des anomalies à la naissance comme la surdité, des problèmes oculaires, des malformations cardiaques, des lésions au foie et au cerveau. C'est ce qu'on appelle le syndrome 9 bébés sur 10 nés de femmes infectées par le virus de la rubéole au cours des trois premiers mois de leur grossesse. La rubéole peut causer aussi une fausse-couche ou la mortinatalité.

Ces infections sont devenues rares en C.-B. du fait des programmes de vaccinations systématiques des enfants.

### Consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit

Il est conseillé aux parents ou aux tuteurs de discuter du consentement à la vaccination avec les enfants. Avant l'immunisation, on s'efforce d'abord d'obtenir le consentement d'un parent, d'un tuteur ou d'un représentant. Toutefois, les enfants de moins de 19 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles en relation avec chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas se faire vacciner, peuvent légalement consentir aux immunisations ou les refuser.

Pour de plus amples informations sur les vaccinations, consultez [www.immunizebc.ca](http://www.immunizebc.ca).

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez [www.HealthLinkBC.ca/healthfiles](http://www.HealthLinkBC.ca/healthfiles) ou votre unité de santé publique locale.

Pour obtenir des renseignements sur la santé et des services de santé non urgents, cliquez sur [www.healthlinkbc.ca](http://www.healthlinkbc.ca) ou composez le **8-1-1** en C.-B.

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le 7-1-1 en C.-B.

Des services de traduction dans plus de 130 langues sont disponibles sur demande.